

Commune de Tenay

L'an deux mil vingt-quatre et le dix décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 15

Absents 3

Pouvoirs 3

Étaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, C. PARDO, S. AMOURIQ, G. CHARVET, P. PERSICO, F. MALARD, S. CHEVRY, S. BRUN, S. DELAVY, M. BOUMIR, C. GRABIT;

C. TIVEDDU ; J-F. BONIN ; F. DERREUMAUX

Date de convocation : 3 décembre 2024

Secrétaire de séance :

C. TIVEDDU donne pouvoir à C. GRABIT

J-F. BONIN donne pouvoir à C. SAVOI

F. DERREUMAUX donne pouvoir à C. PARDO

DECISION MODIFICATIVE N°3- BUDGET GENERAL - M 57A
Délibération N° 55/2024

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il y aurait lieu de procéder à des virements de crédits.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- dans le respect du principe d'équilibre budgétaire, décide les virements de crédits suivants :

N° de compte	Libellé	Augmentation des crédits Dépenses	Augmentation des crédits Recettes	Diminution des crédits Recettes	Diminution des crédits Dépenses
231 Opération 233	Immo corporelles en cours				- 65 000.00€
27638	Autres établissements publics	+ 65 000.00€			
	TOTAL	+ 65 000.00€			- 65 000.00€

- Charge Monsieur le Maire de procéder aux modifications budgétaires ci-dessus

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture et
publication ou notification

Le 11.12.2024



Le Maire,

A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards to the right.



Le Maire,
Gaël ALLAIN

A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards to the right.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DECISION MODIFICATIVE N.3 - BUDGET GENERAL - M57A

Date de transmission de l'acte : 11/12/2024

Date de réception de l'accusé de
réception : 11/12/2024

Numéro de l'acte : 55-2024 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20241210-55-2024-BF

Date de décision : 10/12/2024

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires